

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR ET RESPONSABILITÉ

Règlement d'ordre intérieur

- Les points cash sont destinés uniquement au retrait d'espèces aux distributeurs GAB et n'ont aucune autre fonction. Les points cash ne peuvent donc en aucun cas être utilisés pour des réunions, un hébergement ni à toute autre fin.
- Toute détérioration du bâtiment ou des distributeurs GAB est interdite. Une caméra de surveillance est active en permanence.
- Il est interdit de fumer, de manger ou de boire dans les points cash.
- Ne laisser aucun déchet sur place.
- Le bâtiment est équipé d'un système d'alarme pourvu de sirènes et d'un générateur de brouillard en guise de protection antieffraction. Prière de ne pas manipuler cette installation, ce qui déclencherait inutilement l'alarme. Les sirènes sont très puissantes et le générateur de brouillard peut vous désorienter complètement en raison d'une interruption brutale de toute visibilité.
- Le bâtiment est également équipé d'une centrale de détection d'incendie et d'extincteurs. Si l'alarme se déclenche, quittez le bâtiment dans le calme et prévenez les services de secours. Il est préférable de vérifier à l'avance l'emplacement des issues de secours et des extincteurs.

Responsabilité

- BATOPIN décline toute responsabilité en cas de conséquences préjudiciables de toute manipulation, quelle qu'elle soit.
- BATOPIN décline toute responsabilité en cas de dommages, perte ou vol de marchandises. BATOPIN décline toute responsabilité vis-à-vis des actes de tiers accédant aux points cash.
- BATOPIN décline toute responsabilité en cas d'accident ou autres conséquences préjudiciables résultant de l'utilisation des distributeurs.